

<b>Baccalauréat professionnel - Sous épreuve B5</b>			
<b>Sujet</b>	<b>Session 2013</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 2,5</b>
<b>Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE</b>			

**Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, éducation civique et géographie.**

**Pour la première et la troisième partie, le candidat a le choix entre deux sujets.**

	<b>Pages</b>
<b>Première partie</b> <b>Histoire</b> (sujets d'étude) <b>9 points</b>	1/6
<b>Deuxième partie</b> <b>Éducation civique</b> (thème d'étude) <b>4 points</b>	2/6
<b>Troisième partie</b> <b>Géographie</b> (situations) <b>7 points</b>	3/6 à 6/6

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.  
Assurez-vous que ce sujet est complet.  
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

<p style="text-align: center;"><b>PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE</b> (Sujets d'étude)</p>
---

**Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.**

**Sujet 1 : La décolonisation de l'Inde**

Pour traiter ce sujet :

- présentez le contexte historique dans lequel s'inscrit le processus de décolonisation de l'Inde ;
- précisez le rôle des principaux acteurs de ce processus ;
- exposez les conséquences territoriales et humaines de la décolonisation de l'Inde.

**OU**

**Sujet 2 : Les relations internationales au tournant des années 1990**

Pour traiter ce sujet :

- présentez l'éclatement de l'URSS et l'effondrement du modèle soviétique ;
- montrez les conséquences immédiates de cet événement sur les relations internationales ;
- expliquez comment un « nouvel ordre mondial » se met en place au début des années 1990.

## DEUXIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (Thème obligatoire)

### **Sujet : Droits de l'Homme, droits de la Femme**

Expliquez les raisons de la campagne menée par l'ONU contre les violences faites aux femmes dans le monde. À partir du texte et de vos connaissances, montrez que la lutte contre les violences faites aux femmes renvoie à la responsabilité individuelle et collective de chacun d'entre nous.

#### **Document**

##### **Extraits du message de Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU, 25 novembre 2012.**

Dans le monde entier, des millions de femmes et de filles sont agressées, battues, violées, mutilées ou même assassinées, victimes en cela de violations choquantes de leurs droits fondamentaux. Que ce soit sur le champ de bataille, dans leur propre foyer, dans la rue, à l'école, sur leur lieu de travail ou au sein de leur communauté, la proportion de femmes qui subissent des sévices physiques ou sexuels à un moment de leur vie peut atteindre 70 %, et jusqu'à un quart de l'ensemble des femmes enceintes.

Bien trop souvent, les auteurs ne sont pas inquiétés. Les femmes et les filles n'osent pas les dénoncer, en raison de l'impunité qui prévaut. Il nous faut lutter contre la peur et la honte chez ces victimes qui, après avoir connu le calvaire, doivent encore endurer les effets de la stigmatisation<sup>1</sup> qui les frappe. Ce sont les bourreaux qui devraient avoir honte, pas leurs victimes.

Ma campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » a pour but de mobiliser les gouvernements, les organisations internationales, les groupes de la société civile, les médias et les citoyens ordinaires.[...]

À l'occasion de cette Journée internationale, je demande à tous les gouvernements de tenir l'engagement qu'ils ont pris de faire cesser toutes les formes de violence contre les femmes et les filles dans toutes les régions du monde, et j'exhorte tout un chacun à soutenir la réalisation de cet objectif important.

Source : Site Internet de l'ONU, <http://www.un.org>

#### 1. Mise à l'écart

## TROISIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (Situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

### Sujet 1 : Paris, ville mondiale

#### Document 1



Source : Vue du nord-ouest de Paris en 2007, photographie d'Anthony LOZACH,  
site Internet *Cliophoto*, <http://cliophoto.clionautes.org>

## Document 2

### **Paris, quatrième ville la plus attractive au monde**

Paris s'est hissée en 2012 à la quatrième place des grandes villes les plus attractives dans le monde derrière New York, Londres et Toronto, selon une étude annuelle du cabinet *PricewaterhouseCoopers (PwC)*\* publiée jeudi.

Sur les 27 grands centres économiques, financiers et culturels mondiaux passés au crible par *PwC*, la capitale française, à la 8<sup>ème</sup> place en 2011, se distingue pour sa qualité de vie, son système éducatif, la facilité de ses transports mais aussi pour sa puissance économique. Sur ce critère, [...] l'agglomération de plus de 10 millions d'habitants occupe la deuxième place mondiale depuis quatre ans, cette année derrière Pékin, souligne le cabinet.

La « *puissance économique* » est calculée sur la base du nombre de groupes employant plus de 500 personnes ayant leur siège dans les villes concernées, la population active dans les services (banques, assurance, société de conseil...), le nombre de projets et le montant des investissements directs étrangers, la productivité ainsi que le taux de croissance [...].

Elle est par ailleurs la première ville mondiale en termes de qualité de vie « *grâce à un réseau de transport étendu et accessible* », se positionnant comme « *une ville carrefour attirant des touristes du monde entier* ».

La capitale française est de plus 3<sup>ème</sup> en termes « *de capital intellectuel et d'innovation* » : « *Une des grandes forces de Paris provient de son système éducatif global et notamment de la présence des grandes écoles* », insiste *PwC*. Sur ce critère, elle se situe derrière la capitale suédoise Stockholm, la ville canadienne Toronto, et devant les américaines San Francisco et New York.

« *Cette excellente position est confirmée par l'intérêt continu des investisseurs pour Paris. Notre capitale reste très attractive par rapport aux autres grandes villes mondiales* », insiste l'associé de *PwC*, Geoffroy Schmitt.

\* Cabinet d'audit et de conseil économiques

Source : Article du journal Libération publié le 11 octobre 2012

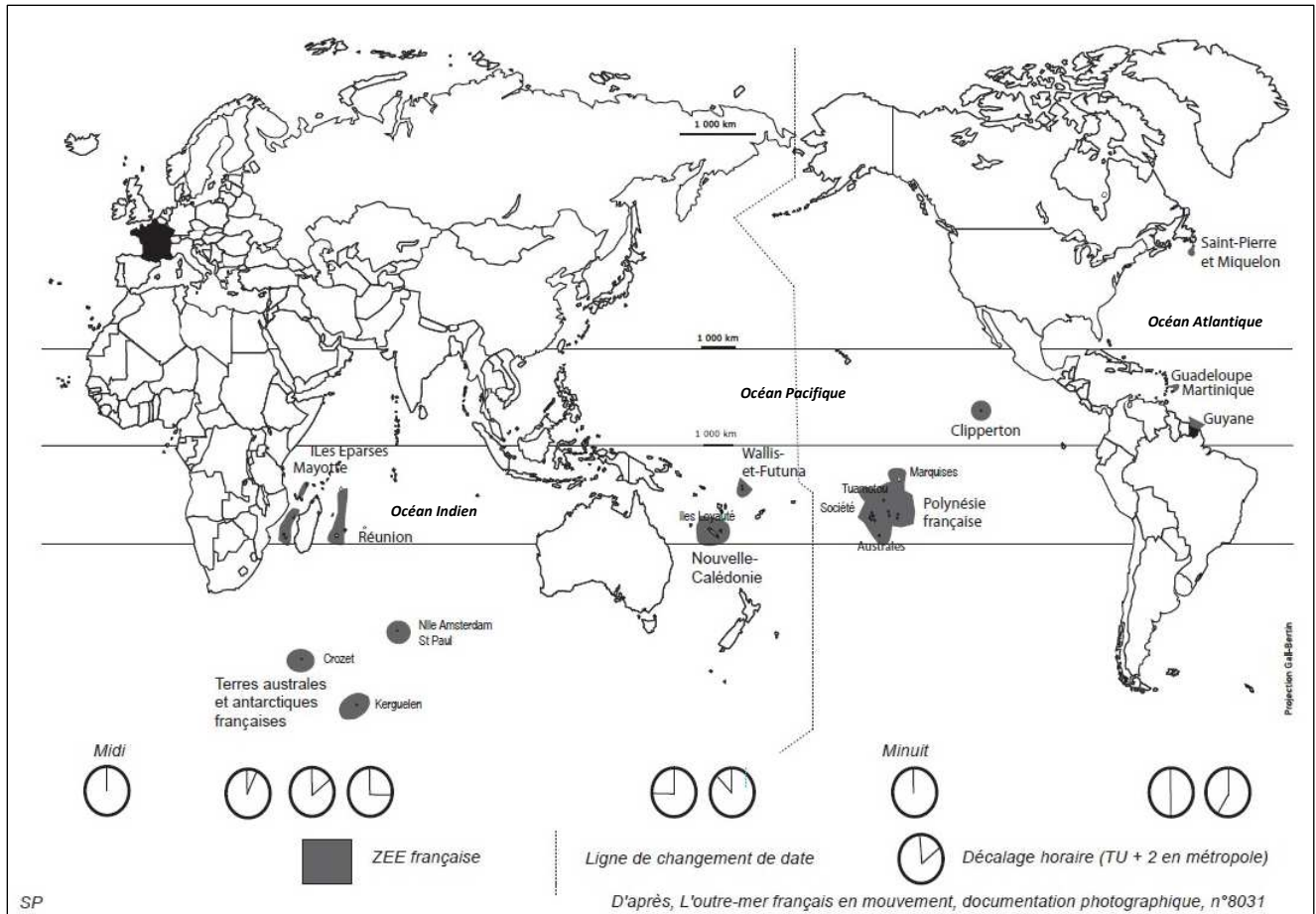
### **QUESTIONS**

1. Décrivez les différents espaces urbains présents sur la photographie et identifiez leurs fonctions.
2. Quels sont les critères retenus par le cabinet *PwC* pour classer les « villes mondiales » ?
3. Expliquez le passage souligné dans le texte.
4. À partir des deux documents, pourquoi peut-on dire que Paris est une « ville mondiale » ?

OU

## Sujet 2 : L'Outre-mer et la puissance française

### Document 1



Source : La France d'outre-mer, d'après *L'outre-mer français en mouvement*, La Documentation photographique n°8031, juillet 2003.

Remarque : la France occupe le deuxième rang mondial pour la superficie totale des Zones économiques exclusives, derrière les Etats-Unis.

## Document 2

La zone économique exclusive (Z.E.E.) française entourant les Terres Australes et Antarctiques Françaises (T.A.A.F.) s'étend sur 1 750 000 km<sup>2</sup>, soit 16 % de la surface totale des Z.E.E. françaises, sans les îles Eparses, et atteint 2 240 000 km<sup>2</sup> si l'on ajoute ces dernières, soit près de 22 % de la surface totale des Z.E.E. françaises. Cette Z.E.E. comporte des ressources halieutiques<sup>1</sup> importantes et diversifiées à forte valeur ajoutée, relativement préservées au regard de la situation des pêcheries mondiales.

La pêche constitue actuellement la seule activité économique significative dans les Terres australes. Les principales ressources sont la langouste dans la zone économique entourant les îles Saint-Paul et Amsterdam, et la légine (sorte de merlu pouvant mesurer plus de 2 mètres, très recherché sur les marchés japonais et nord-américain et dont le prix de vente est particulièrement élevé) dans les zones économiques entourant Crozet et les Kerguelen.

[...] M. Gérard Jugie, directeur de l'Institut polaire français Paul-Emile Victor (I.P.E.V.) a expliqué que la France offrait un maillage<sup>2</sup> unique, son implantation dans de nombreuses régions du globe lui permettant de bénéficier d'un large gradient<sup>3</sup> entre le Nord et le Sud, avec lequel aucun autre pays ne peut rivaliser.

[...] M. Yvon Le Maho, directeur adjoint de l'Institut pluridisciplinaire Hubert Curien, a expliqué que les milieux polaires se caractérisaient par une biodiversité exceptionnelle, regrettant que le grand public n'ait pas perçu l'importance et l'urgence de préserver cette biodiversité et ne se sente pas autant concerné par ces questions que par celles liées aux changements climatiques.

Source : Extrait d'un rapport d'information au Sénat sur les Terres Australes et Antarctiques Françaises (T.A.A.F.) publié sur le site Internet [www.senat.fr](http://www.senat.fr), décembre 2007

1. De la pêche
2. Réseau
3. Une large répartition

### **QUESTIONS**

1. Expliquez ce qu'est une Zone Économique Exclusive (Z.E.E.).
2. Localisez les Z.E.E. françaises. Que remarquez-vous ?
3. Quels sont les atouts de la Z.E.E. des Terres Australes et Antarctiques Françaises ?
4. Comment les Z.E.E. contribuent-elles à la puissance française ?